

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 28 juin 2013  
(convocation du 17 juin 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Juin Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11h45  
M. DAVID Alain à M. BENOIT Jean-Jacques à partir de 11h45  
M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à partir de 12h30  
M. BRON Jean-Charles à Mme SAINT-ORICE Nicole à partir de 11h45  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc  
M. HERITIE Michel à Mme DE FRANCOIS Béatrice à partir de 13h00  
M. LABARDIN Michel à Mme CHAVIGNER Michèle jusqu'à 10h10 et à compter de 13h15  
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10h05  
M. OLIVIER Michel à M. GALAN Jean-Claude à partir de 11h50  
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à partir de 11h50  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 10h15 et à partir de 11h35  
M. TOUZEAU Jean à Mme CARTRON Françoise à partir de 11h35  
Mme LACUEY Conchita à M. ANZIANI Alain à partir de 11h35  
M. SOUBABERE Pierre à M. COUTURIER Jean-Louis à partir de 12h15  
Mme. TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine  
M. BOUSQUET Ludovic à M. JOUBERT Jacques à partir de 13h15  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles  
Mme COLLET Brigitte à Mme BONNEFOY Christine à partir de 12h45  
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan à partir de 12h05  
Mme DELATTRE Nathalie à M. GUYOMARC'H à partir de 12h26

Mme DESSERTINE Laurence à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h00  
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 12h15  
M. DUPOUY Alain à M. DAVID Yohan  
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 12h00  
Mme EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime à partir de 12h10  
Mme. FOURCADE Paulette à Mme. FAORO Michèle  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h40  
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre  
M. LAGOFUN Gérard à M. TRIJOLET Thierry à partir de 13h00  
M. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 12h30  
M. MANGON Jacques à Mme FAYET Véronique à partir de 12h05  
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck  
M. MOGA Alain à M. SOLARI Joël  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
Mme PARCELIER Muriel à Mme PIAZZA Arielle  
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 12h00  
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique  
M. RESPAUD Jacques à M. ROUYEYRE Matthieu  
M. SIBE Maxime à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10h40  
Mme TOUTON Elisabeth à M. SIBE Maxime à partir de 12h40  
Mme WALRYCK Anne à M. SOUBIRAN Claude à partir de 12h35

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Gip - Grand Projet des Villes Rive Droite - Créations artistiques et médiation culturelle dans le parc des Coteaux - Eté Métropolitain 2013 - Subvention de la Communauté urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation**

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Les quatre communes des Hauts de Garonne, Floirac, Cenon, Lormont, Bassens, sont réunies au sein du Groupement d'Intérêt Public du « Grand Projet des Villes » et travaillent depuis plusieurs années à aménager le Parc des Coteaux, continuité paysagère et naturelle de plus de dix kilomètres. En ce sens, le GIP GPV porte depuis 2011 le pilotage, la coordination et l'animation des projets urbains et sociaux des quatre communes de la rive droite concernées.

En 2013, l'ambition est de poursuivre les actions de valorisation du Parc des Coteaux par l'entrée culturelle et artistique. Les actions programmées se situent dans la dynamique de l'édition 2012 de panOramas et s'intègrent dans le programme de l'Eté Métropolitain 2013.

Pour la saison estivale de l'été 2013, la structure GIP-GPV propose une palette qui va de la création artistique à la médiation culturelle. Quatre événements s'intègrent à la programmation de la 2ème édition de l'Eté Métropolitain. Il s'agit de :

- La manifestation « Paysage sonore # 3 », menée en collaboration avec MA asso et l'artiste en résidence Sogar, a pour objectif de réinventer le paysage sonore des parcs de la ville de Lormont.

- Les livres nomades est un projet porté par l'atelier A10 et cinq médiathèques de la rive droite qui aura lieu dans le courant du mois de septembre. Il s'agit de multiplier les occasions et les prétextes de parcours dans les parcs, afin de ponctuer les randonnées ou les ballades en haltes littéraires. Pour ce faire, 4 contenants à livres baliseront des sentiers de promenades, et seront réalimentés par les médiathèques (contexte nature, actualité culturelle du territoire...)

- La manifestation « Comment la parole » a été créée par le collectif « jesuisnoirdemonde » sur une commande de panOramas 2012 : l'objectif est de rencontrer 100 lecteurs, de recueillir leurs paroles et de confier à des écrivains d'en tirer un récit construit autour du livre et de la lecture. D'Ambès, à Blanquefort jusqu'à Talence, six lieux vont ainsi accueillir entre les mois de juin et septembre, ces récits mis en représentation.

- Le Lever de Soleil : à l'occasion de sa résidence à Bègles, Bartabas propose de dévoiler un moment d'intimité hors de toute représentation. Il s'agit de présenter son travail quotidien avec son cheval Le Carnage au lever du soleil au parc des iris à Lormont.

Le budget qui nous a été soumis prend en compte l'objectif de gratuité de l'Été métropolitain.

Le GIP des Hauts de Garonne a été subventionné à hauteur de 270 000€ pour son programme d'actions en 2012. Pour cette année, la Communauté urbaine a été sollicitée pour un soutien financier de 18 000€, dans le cadre d'un budget prévisionnel TTC de 74 500€ répartis comme suit :

<b>DEPENSES</b>	<b>€ TTC</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ TTC</b>
Paysage sonore #3	13 000	Conseil Général (culture)	10 000
Livres Nomades	11 500	Conseil Général (Environnement)	6 500
Résidence d'artistes	25 000	Cub	18 000
Comment la parole	5 000	Drac Aquitaine	5 000
Lever de soleil	5 000	Conseil Régional d'Aquitaine	15 000
Direction et coordination	15 000	Autres	5 000
		Fonds propres	15 000
<b>TOTAL</b>	<b>74 500</b>		<b>74 500</b>

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n°2011/0778 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

**Entendu** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** les créations artistiques et la médiation culturelle dans le Parc des Coteaux s'inscrivent dans le cadre de l'Été métropolitain,

**DECIDE**

**Article 1 :** il est attribué une subvention de 18 000€ à la structure GIP Grand Projet des Villes Rive Droite pour l'organisation de créations artistiques et de médiation culturelle dans le Parc des Coteaux dans le cadre de l'Été Métropolitain 2013,

**Article 2 :** Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

**Article 3** : la dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée sur le chapitre 65, article 65738, fonction 33, CRB UA01 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 juin 2013,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
la Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
16 JUILLET 2013

PUBLIÉ LE : 16 JUILLET 2013

Mme. FRANÇOISE CARTRON